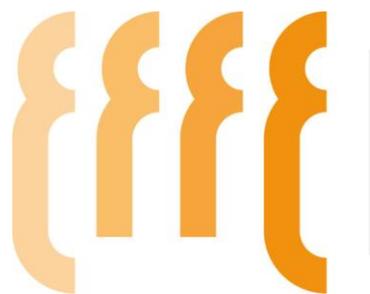


# FEDERATION EUROPEENNE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE



EUROPEAN  
FEDERATION  
FOR FAMILY  
EMPLOYMENT  
& HOME CARE

## SOMMAIRE

AVRIL 2018

### ■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

1. **BUDGET EUROPEEN:** discussions au Parlement européen et au Conseil
2. **ELECTIONS EUROPEENNES:** Les règles pour créer un parti politique européen renforcées et la date des élections européennes arrêtée
3. **FRANCE:** Le Commissaire européen français, Pierre Moscovici, en campagne pour les européennes

### ■ EUROPE SOCIALE

4. **CONSEIL EPSCO :** Les ministres examinent les moyens d'améliorer les compétences professionnelles des Européens
5. **EMPLOI:** Les coûts salariaux horaires de l'UE en 2017 variaient entre environ 5 et 40 €
6. **HANDICAP:** le Forum européen des personnes handicapées affirme que plus de 80 millions de personnes handicapées ne bénéficient pas d'un accès complet aux soins de santé
7. **COHESION:** Les villes se préparent à lancer une initiative visant à introduire une série de droits sociaux européens
8. **EQUILIBRE VIE PRIVEE / VIE PROFESSIONNELLE :** Environ 50 organisations demandent au Président Macron de prendre des mesures
9. **INTEGRATION DES MIGRANTS :** la Commission et l'OCDE publient une check-list pour aider les autorités locales, régionales et nationales
10. **EGALITE HOMME/ FEMME:** l'écart entre les sexes a un impact négatif sur l'économie mondiale
11. **ACCIDENTS DU TRAVAIL:** en Italie, l'incidence la plus élevée est parmi les travailleurs domestiques et les soignants

### ■ AGENDA EUROPE

### ■ NOMINATIONS

## ■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

### 1. BUDGET EUROPEEN: discussions au Parlement européen et au Conseil

#### ▪ VERS UNE BAISSÉ DE 6 % POUR LA PAC ET LES REGIONS

Tel est le chiffre annoncé par le commissaire au Budget, le 19 avril, lors d'un échange avec les députés européens de la conférence des présidents de commission. Les deux principales politiques de l'UE subiraient ainsi des coupes similaires, ce qui a l'avantage de réduire les querelles entre les États plutôt favorables à l'une ou à l'autre. Les chiffres sont encore susceptibles d'évoluer, les tractations au sein de l'exécutif vont continuer jusqu'à l'annonce officielle, prévue le 2 mai.

#### ▪ LA CULTURE DU SECRET AGACE LES DEPUTES

Lors d'une réunion entre présidents des commissions parlementaires, le 17 avril, les élus ont fait part du manque d'informations en provenance de l'exécutif, alors que les propositions de la Commission européenne sont attendues pour le 2 mai. « Il s'agit du plan secret de l'année », s'est ainsi plainte une députée centriste. « Cela accroît le risque de ne pas arriver à un accord » pour réformer les politiques européennes dans les textes, a ajouté une deuxième élue.

#### ▪ NE PAS OUBLIER LE VOLET SOCIAL DANS LA CONSTRUCTION DU BUDGET POST 2020

La Commissaire Thyssen s'est exprimée en marge du Conseil EPSCO du 17 avril. Elle a appelé les États membres à contribuer financièrement aux objectifs définis dans la politique sociale de l'UE. Au cours de son discours de clôture, la Commissaire a réitéré les actions clés de la Commission dans le domaine social, notamment la **Garantie pour la jeunesse, l'Initiative pour l'emploi des jeunes et le Upskilling Pathways**. La Commission a invité les États Membres à présenter leurs projets et idées d'ici juillet pour le programme Upskilling Pathway. Ils devraient aussi continuer à appliquer la garantie pour la jeunesse et les recommandations relatives à l'intégration des chômeurs de longue durée dans la population active

Ces discussions et visent à alimenter la réflexion de la Commission alors qu'elle se prépare à présenter sa proposition pour le prochain Cadre financier pluriannuel (CFP) après 2020, le 2 mai.

### 2. ELECTIONS EUROPEENNES : Les règles pour créer un parti politique européen renforcées et la date des élections européennes arrêtée

Seuls les partis nationaux pourront dorénavant former des entités européennes et obtenir les financements qui vont avec. Jusqu'à présent, des particuliers pouvaient d'eux-mêmes mettre en place un parti européen. Dans le même temps, 90 % (au lieu de 85) des fonds seront répartis en fonction du nombre de sièges dont les familles politiques disposent. Si le Parlement a approuvé ce règlement, le Conseil des ministres de l'UE doit encore approuver le texte.

Réunis en plénière, les eurodéputés ont adopté, le 18 avril, le rapport de la commission des Affaires constitutionnelles du Parlement européen. Sur proposition du Conseil, la période du 23 au 26 mai 2019 a été choisie pour l'organisation des prochaines élections européennes. Le Parti populaire européen (PPE) plaide pour que le scrutin ait lieu le plus tôt possible afin que le nouvel hémicycle puisse démarrer ses travaux avant les congés d'été. Le Conseil doit maintenant finaliser la procédure avant la fin du mois de juin 2018 pour que les États membres disposent de suffisamment de temps pour organiser les élections.

### **3. FRANCE: Le Commissaire européen français, Pierre Moscovici, en campagne pour les européennes**

L'idée circule dans les rédactions depuis plusieurs semaines. Et c'est l'analyse de plusieurs titres de presse qui relatent l'intervention du commissaire européen. Le Commissaire européen chargé des Affaires économiques a fait de son intervention lors du congrès du Parti socialiste à Aubervilliers, samedi 7 avril, un plaidoyer pour sa candidature » comme chef de file des socialistes pour les élections européennes de mai 2019.

Pour le moment, le nouveau chef du parti, Olivier Faure, cherche une candidature alternative à celle de Pierre Moscovici, qui ne fait pas l'unanimité dans les rangs socialistes.

## **■ EUROPE SOCIALE**

### **4. CONSEIL EPSCO : Les ministres examinent les moyens d'améliorer les compétences professionnelles des Européens**

Les ministres de l'emploi et des affaires sociales des 27 Etats membres étaient réunis cette semaine à Sofia pour une réunion informelle. Ils ont examiné les moyens de renforcer les compétences professionnelles des travailleurs européens, en particulier dans le domaine numérique. Les questions de l'intégration des migrants et des différentes manières de traiter les genres ont également été abordées.

En ouvrant les discussions, la Commissaire Thyssen a déclaré: «La pénurie de compétences est la principale cause du chômage de longue durée». Elle a également souligné que le défi de la formation des travailleurs ne concernait pas exclusivement les compétences de base mais également le haut niveau d'expertise requis pour relever les défis de l'économie numérique.

Ann Branch, directrice d'unité à la Commission, a souligné l'impact économique du manque de travailleurs qualifiés sur l'économie européenne. Mais également que la proportion d'adultes suivant une formation était très faible dans l'UE: seuls sept Etats membres avaient dépassé les 15% de la population active en 2016 (Suède, Danemark, Finlande, Pays-Bas, France, Luxembourg et Estonie). Elle a également souligné les effets bénéfiques de l'élargissement professionnel des travailleurs moins qualifiés, qui pourrait augmenter le PIB européen de 200 à 410 milliards d'euros par an.

Luca Visentini, de la Confédération européenne des syndicats (CES) a souligné le dumping social et les risques de l'automatisation et des robots sur l'emploi. Il a également appelé à ce que le Fonds social européen ne soit pas "mélangé" avec d'autres fonds.

Une dizaine de ministres différents ont apporté leur contribution au débat. La Pologne a souligné la nécessité pour les programmes européens et le financement de se concentrer après 2020 sur l'aide à l'apprentissage tout au long de la vie. La Suède a mis l'accent sur l'intégration des migrants et des réfugiés. La Finlande a suggéré que les dons européens soient strictement liés à la migration.

## 5. EMPLOI: Les coûts salariaux horaires de l'UE en 2017 variaient entre environ 5 et 40 €

### CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Il n'y a toujours pas de convergence des coûts salariaux horaires dans les États membres de l'UE.
2. Ces coûts allaient de 4,90 à 42,50 euros dans les États membres de l'UE en 2017, les coûts les plus bas étant enregistrés en Bulgarie et en Roumanie et les plus élevés au Danemark et en Belgique selon les chiffres les plus récents d'Eurostat publiés le lundi 9 avril.
3. Les coûts salariaux horaires sont calculés pour les entreprises de 10 salariés ou plus et excluent l'agriculture et l'administration publique.
4. Le coût horaire moyen de la main-d'œuvre dans l'ensemble de l'économie a été estimé à 26,80 euros dans l'Union européenne (UE) et à 30,30 euros dans la zone euro.

Les pays membres ayant les coûts salariaux horaires les plus bas étaient la Bulgarie (4,90 € contre 2,60 € en 2008) et la Roumanie (6,30 € contre 4,20 € en 2008), les coûts les plus élevés au Danemark (42,50 € contre 34,60 €) en 2008) et en Belgique (39,60 € contre 32,90 en 2008). Au sein de la Zone Euro, les plus fortes hausses ont été enregistrées en Lituanie (+9,0%), en Estonie (+7,4%) et en Lettonie (+7,0%). Pour les États membres n'appartenant pas à la Zone Euro en 2017, la plus forte augmentation des coûts salariaux horaires a été observée en Roumanie (+17,1%) et en Bulgarie (+12,0%).

Le coût horaire moyen de la main-d'œuvre dans l'ensemble de l'économie a été estimé à 26,80 euros dans l'Union européenne (UE) et à 30,30 euros dans la zone euro. Le coût horaire moyen du travail dans l'industrie était de 27,40 euros dans l'UE et de 33,40 euros dans la zone euro. Dans les services, ils étaient respectivement de 26,60 € et 29,30 €.

La part des coûts non salariaux dans le coût total de la main-d'œuvre constituée par les cotisations sociales payées par les employeurs était de 24,0% dans l'UE et de 25,9% dans la zone euro. Il variait de 6,7% à Malte à 32,8% en France.

Ces chiffres démontrent que la convergence sociale n'a pas encore été réalisée dans l'UE. C'est une question qui préoccupe les États membres et pourrait devenir encore plus importante dans le prochain CFP (cadre financier pluriannuel), compte tenu de la volonté d'encourager la convergence sociale au niveau européen, notamment par le biais d'incitations.

## 6. HANDICAP: le Forum européen des personnes handicapées affirme que plus de 80 millions de personnes handicapées ne bénéficient pas d'un accès complet aux soins de santé

Dans un communiqué de presse publié vendredi 6 avril, le Forum européen des personnes handicapées (FEPH) a déploré le fait que plus de 80 millions de personnes handicapées en Europe ne sont toujours pas en mesure d'accéder pleinement aux soins de santé. Le FEPH a souligné plusieurs éléments:

- Les personnes handicapées ont encore moins accès aux soins de santé notamment en ce qui concerne les services de gynécologie.
- Il y a un manque de formation adéquate pour les professionnels de la santé,
- Les personnes handicapées sont toujours traitées médicalement sans leur consentement libre et éclairé

- Ces personnes sont victimes de traitements discriminatoires par les caisses d'assurance maladie,

L'organisation appelle donc les États Membres à garantir l'égalité d'accès aux traitements médicaux, à la formation du personnel médical et à l'adaptation appropriée des établissements de santé et des services de santé électroniques.

## **7. COHESION: Les villes se préparent à lancer une initiative visant à introduire une série de droits sociaux européens**

Eurocities, qui représente un réseau de 130 villes et capitales européennes, a annoncé le 13 avril qu'elle préparait une initiative politique pour la mise en œuvre des droits sociaux européens fondamentaux. L'initiative prendra la forme d'une charte des villes pour les droits sociaux, engageant les maires aux principes du groupe des droits fondamentaux. Eurocities veut également établir un certain nombre de canaux pour faciliter l'échange des meilleures pratiques pour la mise en œuvre des droits fondamentaux au niveau local. Les personnes à l'origine du projet veulent inviter les dirigeants européens dans les villes membres pour leur montrer les actions entreprises au niveau local. Cette annonce fait suite à une réunion avec la commissaire à l'emploi et aux affaires sociales, Marianne Thyssen.

## **8. EQUILIBRE VIE PRIVEE / VIE PROFESSIONNELLE : Environ 50 organisations demandent au Président Macron de prendre des mesures**

Dans une lettre ouverte publiée le 16 avril, environ 51 organisations caritatives ont appelé le président de la République, Emmanuel Macron, à soutenir la directive sur l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. La lettre a été envoyée au Président au moment où le texte va passer au Parlement européen. Les signataires comptent également la COFACE Families et AGE Platform Europe, qui soulignent l'importance de cette directive pour «550 millions d'Européens» et les progrès réalisés sur la question du congé parental.

Cette initiative intervient alors que des inquiétudes émergent parmi les associations caritatives familiales et de personnes handicapées sur les retards impliqués dans le dossier au Conseil de l'UE. L'initiative a été présentée par la Commission européenne il y a près d'un an. Il existe également un risque de blocage minoritaire au sein du Conseil, de nombreux États membres s'opposant à la proposition, principalement en raison des coûts qu'elle pourrait engendrer lors de la mise en œuvre de la directive et par souci de respecter le principe de subsidiarité.

Au Parlement, le projet de loi est entre les mains du rapporteur, David Casa (PPE, Malte) et progresse dans les délais initialement prévus. L'EFFE s'est emparé du dossier en déposant des amendements soutenus par la députée européenne Elisabeth Morin-Chartier.

## **9. INTEGRATION DES MIGRANTS : la Commission et l'OCDE publient une check-list pour aider les autorités locales, régionales et nationales**

Le 17 avril, la Commission européenne et l'OCDE ont publié un rapport qui identifie les principaux défis à l'intégration des migrants et formule en réponse des recommandations concrètes. Regroupant des exemples de meilleures pratiques venant de grandes villes européennes, notamment Amsterdam, Athènes, Berlin, Paris et Rome, le rapport présente 12

points clés à destination des décideurs et acteurs locaux, régionaux et nationaux, afin qu'ils les prennent en compte dans le développement et la mise en œuvre des programmes locaux d'intégration. Les recommandations couvrent des secteurs tels que la santé, le travail, le logement et l'éducation, allant de l'adaptation des compétences des migrants aux besoins des marchés de l'emploi locaux jusqu'à l'établissement d'espaces partagés permettant aux communautés de se rencontrer et de créer du lien.

Un [communiqué de presse](#) et une [fiche d'information](#) sont disponibles en ligne.

Le rapport est disponible [ici](#)

## 10. EGALITE HOMME/ FEMME: l'écart entre les sexes a un impact négatif sur l'économie mondiale

### CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Selon le rapport 2017 de Global Opportunity, au niveau mondial, l'écart moyen de rémunération entre les sexes est évalué à 24%.
2. La différence entre les sexes dans les salaires atteint 23% dans les pays développés, atteignant 33% en Asie du Sud et 30% en Afrique subsaharienne.
3. Comblent l'écart mondial entre les sexes représente une opportunité d'une valeur de 28 trillions de dollars, tant la croissance potentielle du PIB mondial devrait être égale à la participation de l'économie formelle des hommes et des femmes.

Cette étude mondiale annuelle est menée par Dnv GI - Business Assurance, le Pacte Mondial des Nations Unies et Sustania sur plus de 5.500 représentants des entreprises, des gouvernements et des sociétés sociales. Les femmes du monde entier passent en moyenne 1 à 3 heures de plus que les hommes en soins à domicile et de deux à 10 fois plus de temps que les hommes pour s'occuper des enfants, des personnes âgées et des malades. Cette division inégale des soins et du travail domestique a un impact négatif sur la vie des femmes et sur l'économie mondiale dans son ensemble.

Une redistribution juste et équitable du travail et des rôles doit commencer par l'optimisation du temps consacré à ce qui est traditionnellement considéré comme le travail des femmes. Un stéréotype encore répandu, étant donné que seulement 2% des publicités sur les produits de soins à domicile mettent en vedette des hommes qui font du ménage.

Les technologies permettant de gagner du temps peuvent contribuer à alléger la charge des tâches ménagères dans les pays développés et en développement.

Enfin, selon l'analyse produite par le rapport, l'Europe est la région du monde qui accorde la plus grande attention aux opportunités de parité entre les sexes, se classant au dixième rang du classement général, mais au troisième rang des répondants du Vieux Continent.

Le rapport est disponible [ici](#)

## 11. ACCIDENTS DU TRAVAIL: en Italie, l'incidence la plus élevée est parmi les travailleurs domestiques et les soignants

Au total, 230 372 accidents impliquant des femmes au travail ont été signalés en 2016, soit une augmentation de 1,4% par rapport à l'année précédente (227 175). Plus de la moitié des cas ayant entraîné la mort sont survenus lors des transferts domicile-travail-domicile. Parmi les

profils de travail les plus touchés figuraient les travailleurs domestiques et les soignants, tandis que le groupe d'âge le plus touché se situe entre 50 et 54 ans. C'est en somme ce qui ressort des données fournies par INAIL (l'Institut italien d'assurance contre les accidents du travail), sur les accidents du travail impliquant des femmes.

Plus précisément, plus de la moitié des accidents signalés par les femmes étaient concentrés dans le nord de l'Italie (60%), suivie par l'Italie centrale (21%) et le sud de l'Italie (19%). Les cas mortels suivent la tendance avec 49% dans le Nord, 29% dans le Centre et 22% dans le Sud. L'incidence des accidents du travail affectant les femmes était particulièrement élevée dans le secteur du travail domestique et des soins, avec 89% du nombre total de signalements dans le secteur; en deuxième lieu, le secteur de la santé et des services sociaux avec 78,7% et le tiers avec 68,3%.

## ■ AGENDA EUROPE - AVRIL A OCTOBRE 2018

AVRIL	MAI	JUIN
<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>16 au 19</b> - Session plénière à Strasbourg  <b>17</b> - lancement des consultations publiques citoyennes à Strasbourg par E. Macron  <b>25 et 26</b> - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>17 et 18 et 23 avril</b> - réunion informelle des ministres en Conseil EPSCO</p>	<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>2 et 3</b> - mini-session plénière à Bruxelles  <b>2</b> - publication du projet de Budget européen post 2020 par la Commission  <b>14 et 15</b> - réunion de la Commission EMPL  <b>28 au 31</b> - Session plénière à Strasbourg</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>17</b> - Sommet européen informel à Sofia  <b>25</b> - Entrée en vigueur du RGPD pour garantir plus efficacement le droit fondamental de tout citoyen de l'UE à la protection de sa vie privée et de ses données personnelles.</p>	<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>7, 18 et 19 et 28</b> - réunion de la Commission EMPL  <b>11 au 14</b> - Session plénière à Strasbourg</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>21 et 22</b> - réunion des ministres en Conseil EPSCO  <b>28 et 29</b> - Conseil européen</p> <p>■ <b>EFFE</b>  <b>27</b> - Réunion du Bureau</p> <p>■ <b>FEPEM</b>  <b>26</b> - Congrès Innovation, Emploi &amp; Domicile</p>
JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE
<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>2 au 5</b> - Session plénière à Strasbourg  <b>11 et 12</b> - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>1<sup>er</sup></b> - début de la présidence autrichienne du Conseil</p>	<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>10 au 13</b> - Session plénière à Strasbourg  <b>6, 18 et 24</b> - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ <b>EFFE</b>  <b>6</b> - Réunion du groupe de travail informel au Parlement européen  <b>24 et 25</b> - visites politiques dans le cadre du projet PRODOME (Paris)  <b>24 au 26</b> - <a href="#">forum</a> vieillissement actif et en bonne santé (Bilbao)</p>	<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>1<sup>er</sup> au 4 et du 22 au 25</b> - Session plénière à Strasbourg  <b>8, 9 et 18</b> - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>18 et 19</b> - Conseil européen</p> <p>■ <b>EFFE</b>  <b>22</b> - Conseil d'orientation EFFE</p>

## ■ NOMINATIONS

### COMMISSION

- La Commission européenne publie la liste 2018 de ses conseillers spéciaux. Ils sont une cinquantaine et collaborent de façon ponctuelle avec les commissaires sur des dossiers particuliers. Le président de l'exécutif en a cinq, dont deux sont des anciens secrétaires généraux de la Commission (Catherine Ray et Alexander Italianer). En 2015, le nombre de conseillers spéciaux était seulement de 28. La liste est disponible [ici](#)
- **María Luisa Llano Cardenal** a remplacé Raquel Lucas dans l'équipe du vice-président de la Commission européenne chargé de l'Euro et des Services financiers, **Valdis Dombrovskis**. Elle s'occupe des affaires sociales, de l'emploi, de l'éducation et du numérique.

## A propos de EFFE

Créée en 2012, La Fédération Européenne des Emplois de la Famille (EFFE) présidée par Marie Béatrice Levaux repose sur la volonté de faire vivre les principes de : libre choix du mode de vie et d'accompagnement des citoyens à leur domicile ; respect du domicile privé ; responsabilité sociale citoyenne.

L'EFFE ([www.effe-homecare.eu](http://www.effe-homecare.eu)) promeut et défend l'emploi à domicile auprès des institutions européennes : elle s'engage à porter un modèle d'innovation sociale au service des citoyens européens grâce aux services et aux emplois de la famille au domicile, se faisant le relais de la stratégie UE 2020 en faveur d'une « économie sociale de marché durable ». Maître-mot du secteur l'inclusion sociale est au cœur du secteur des emplois de la Famille en tant que source de croissance économique grâce à la création d'emplois de masse et la lutte contre le travail non déclaré.

**Marie Béatrice Levaux** (FEPEM) – Présidente ; **Andrea Zini** (ASSINDATCOLF) – Vice-président ; **Karmele Acedo** (Grupo SSI) – Secrétaire générale ; **Anita Poutard** (IPERIA-L'institut) – Trésorière.

### CONTACT :

Aude Boisseuil, Déléguée générale ([aboisseuil@fepem.fr](mailto:aboisseuil@fepem.fr)) - +336 26 08 21 66

